



PARTOUT, UN MEME DROIT A L'EDUCATION HALTE A TOUTES LES FORMES DE DEREGLEMENTATION !

*Groupes de Compétence :
casse du groupe classe*

*Conseil
Pédagogique :
mise sous tutelle*

*Apprentissage
A 14 ans*

*Dynamitage
des ZEP*

*Socle commun
étriqué*



*Accès à la
hors-classe arbitraire*

- La note de service ministérielle sur l'accès à la hors classe 2006 maintient et aggrave même pour les certifiés/CPE/professeurs d'EPS et PLP les principes et modalités qui ont présidé à la hors classe 2005.
- Nous avons fermement combattu ces principes car ils vont à l'encontre de notre exigence d'une revalorisation pour tous les collègues et instituent le règne de l'arbitraire en renforçant les hiérarchies locales. C'est aussi une

profonde remise en cause du sens de notre métier ainsi soumis aux pressions de toute sorte.

- Le combat pour le maintien de la hors classe comme élément intégré à un déroulement de carrière normale pour tous reste plus que jamais d'actualité. Il passe par des critères d'accès clairs et transparents et incontestables. Le SNES Versailles a, dans une démarche unitaire, demandé une nouvelle audience au Recteur sur le barème d'accès.

IL FAUT METTRE EN ECHEC L'ARBITRAIRE. DANS UN PREMIER TEMPS, SIGNER ET FAIRE SIGNER MASSIVEMENT LA PETITION UNITAIRE

REUNION LE MERCREDI 31 MAI de 14h à 17h30

SNES VERSAILLES

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex – (RER B Arcueil Cachan)

Inscription par courrier ou par mail (s3ver@snes.edu)

Retrouvez toutes les versions de ce tract sur notre site www.versailles.snes.edu